

Le père et la mère, dans la mesure du possible, doivent concourir eux-mêmes efficacement à cette œuvre où leur paternité et leur maternité s'achèvent. Et lorsque, pour une raison quelconque, ils ne peuvent la faire ou la compléter eux-mêmes, il faut qu'ils cherchent, pour les suppléer, une paternité et une maternité faites à leur plus grande ressemblance.

Mais, ô pères, ô mères, qui aura la puissance de créer, pour la formation de vos enfants, des paternités et des maternités vraiment dignes de la vôtre, capables surtout de la continuer en la suppléant ? Telle est la question la plus décisive et, pour vos cœurs surtout, la plus, intéressante.

Eh bien ! j'affirme que le catholicisme a, pour cette double création une incomparable puissance.

Montrer dans tout son jour cette vérité capitale dans l'œuvre de l'éducation, c'est ce que se propose ce discours, où je voudrais mettre, avec mon profond amour pour la vérité, tout mon dévouement pour vos enfants et pour vous.

Heureux de traiter un sujet aussi sympathique qu'il est grand, devant vous, chers enfants, devant vos pères et vos mères, et surtout devant l'éminent prélat, si digne de continuer et d'achever avec eux cette œuvre par excellence paternelle et maternelle !

Monseigneur,

Je ne ferai pas ici votre éloge. Tout autre me paraîtrait languir devant celui que, depuis six ans, même sans y songer, vous vous faites à vous-même, devant toute la cité, par cet art si admirable avec lequel vous unissez, dans une action aussi douce que forte, ces deux choses qui ne se séparent pas plus dans votre école qu'au foyer : la paternité et la maternité, l'autorité et l'amour.

Dieu, en effet, unit, au foyer domestique, dans une action harmonieuse, ces deux choses qui concourent à une fonction commune, l'autorité et l'amour.

Le père, qui est amour aussi, a la fonction spéciale de l'autorité et la mère, qui est aussi autorité, a la fonction spéciale de l'amour.

Le véritable éducateur de l'enfance, continuateur de l'œuvre de la famille, doit donc, dans une mesure, personnifier l'une et l'autre. Père par l'autorité, Mère par l'amour, il doit unir dans sa personne ces deux ministères, que je distingue ici pour les considérer séparément, mais qui toujours inséparablement unis, à l'école comme au foyer, doivent se tempérer et se compléter l'un par l'autre.

Tel apparaît, en dehors de tout système, l'idéal immortel du véritable instituteur de l'enfance.

C'est le privilège d'une éducation profondément chrétienne et catholique d'en approcher le plus possible. Et peut-être, à la lumière de ce discours, devinez-vous, sans que je le dise, jusqu'où l'École Saint-Joseph fait passer cet idéal dans la réalité.